

# DÉPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE-PROVENCE COMMUNE DE SISTERON

#### DMST 2023-10-25

## **DÉCISION DU MAIRE**

OBJET: CONSTRUCTION DU NOUVEL ALCAZAR A SISTERON – Lot n°12: 11 – Serrurerie Scénique – Tentures – Plateaux de scène (Lot n°12 du dossier initial)

Attribution du marché

## Le Maire de la Commune de Sisteron,

**VU** l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, notamment le 4°,

**VU** la délibération du Conseil Municipal, N° 2020-03-06-SG du 23 Mai 2020, conférant la délégation au Maire, conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, la compétence relative à la préparation, la passation l'exécution, le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Suite à un Marché à Procédure Adaptée pour la CONSTRUCTION DU NOUVEL ALCAZAR A SISTERON – Lot n°12 : 11 – Serrurerie Scénique – Tentures – Plateaux de scène (Lot n°11 du dossier initial), ce marché a été attribué à **3d maussion 2.44** dont le siège se situe ZA LE PENQUER 29620 GUIMAEC **pour un montant de 174.150,47 € H.T.** 

#### DÉCIDE

ARTICLE 1: de signer le marché concernant la CONSTRUCTION DU NOUVEL ALCAZAR A SISTERON – Lot n°12: 11 – Serrurerie Scénique – Tentures – Plateaux de scène (Lot n°11 du dossier initial), ce marché a été attribué à 3d maussion 2.44 pour un montant de 174.150,47 € H.T.

**ARTICLE 2**: La présente décision sera inscrite au registre des délibérations du Conseil Municipal.

ARTICLE 3: Ampliation en sera adressée à Madame le Trésorier, Monsieur le Préfet des Alpes de Haute Provence et à 3d maussion 2.44.

Fait à Sisteron, le 3 novembre 2023 Pour copie conforme

Le Maire, Daniel SPAGNOU